

BUDGET PRINCIPAL

Résultat de clôture :

L'excédent global de clôture des deux sections s'élève à la fin de l'exercice 2019 à 1.555.888,35€, montant identique à celui du compte de gestion.

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	18 143 059,76
RECETTES	13 319 085,11
Résultat de Fonctionnement	-4 823 974,65

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	15 618 451,67
RECETTES	21 998 314,67
Résultat d'Investissement	6 379 863,00

Pour mémoire fin 2018 cet excédent était de 461.242,37€.

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2018)	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	-4 549 586,23		6 379 863,00	1 830 276,77
Fonctionnement	8 079 625,81	2 920 556,04	-4 823 974,65	335 095,12
Total	3 530 039,58	2 920 556,04	1 555 888,35	2 165 371,89

Restes à réaliser d'investissement

DEPENSES	6 944 787,75
RECETTES	8 888 273,96
Solde	1 943 486,21

Résultats avec Restes à réaliser

	Résultat à la clôture	Solde Restes à réaliser	Résultats avec RAR
Investissement	1 830 276,77	1 943 486,21	3 773 762,98
Fonctionnement	335 095,12	0,00	335 095,12
Total	2 165 371,89	1 943 486,21	4 108 858,10

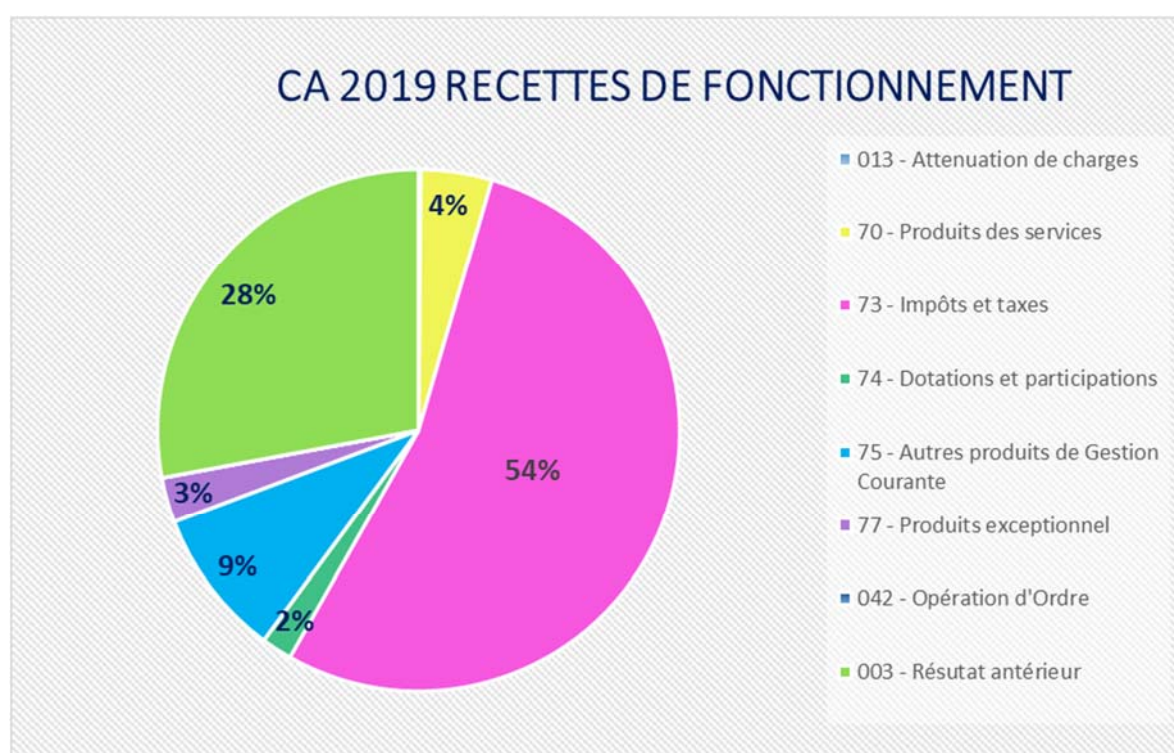
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 18.478.154,88€ y compris résultat antérieur.

En augmentation de 1,43 % par rapport à 2018

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2018	CA 2019	Evolution %
013 - Attenuation de charges	29 155,13	25 174,31	-13,65%
70 - Produits des services	1 239 671,68	814 414,56	-34,30%
73 - Impôts et taxes	9 820 499,93	9 915 641,61	0,97%
74 - Dotations et participations	301 589,00	350 850,00	16,33%
75 - Autres produits de Gestion Courante	1 744 794,01	1 696 302,91	-2,78%
77 - Produits exceptionnel	1 258 410,25	516 701,72	-58,94%
002 - Résultat antérieur	3 824 070,38	5 159 069,77	34,91%
TOTAL	18 218 190,38	18 478 154,88	1,43%



Atténuations de charges (013) :

Il s'agit pour 75% du remboursement de la rémunération de l'agent mis à disposition à 50 % du Syndicat de Gestion du Salagou, ainsi que les indemnités journalières des agents (25%).

Produits de services (70) :

Il s'agit principalement (90 %) des frais de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre versés par les collectivités pour les travaux réalisés par Hérault Énergies. Après une forte hausse en 2008, la situation revient à la normale avec 738.016,41€.

Viennent ensuite la participation des particuliers pour l'électrification des écarts, pour 14.704,51€, le remboursement de la quote-part des salaires du personnel intervenant sur le budget annexe prestations de service pour 9 215,69 € et les loyers versés par le Centre de Gestion pour les salles destinées à la médecine préventive (6 792 €).

Impôts et Taxes (73) :

Ce chapitre enregistre la perception de la Taxe sur la Consommation finale d'électricité. D'un montant de 9.915.641,61 €, elle est en augmentation de 0,97%.

Dotations et participations (74) :

Ce sont les dotations de fonctionnement de l'ADEME (120.000 €) et du Département (230.850 €). En augmentation de 16,33% par rapport à 2018, avec le versement du solde de la participation de l'ADEME.

Autres produits de gestion courante (75) :

Les redevances versées par les concessionnaires sont enregistrées sur ce chapitre en baisse de 2,9%, notamment en raison de la baisse de la redevance R2 de ENEDIS.

LIBELLE	2018	2019
REDEVANCE CONCESSION R1 ENEDIS	574 180,00	588 008,54
REDEVANCE CONCESSION R1 CESML	68 889,77	71 575,72
REDEVANCE CONCESSION R2 ENEDIS	894 003,81	777 427,60
REDEVANCE CONCESSION R2 CESML	82 729,39	128 404,01
REDEVANCE CONCESSION R1 GAZ	124 991,04	128 808,29
	1 744 794,01	1 694 224,16
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	2 082,75
TOTAL	1 744 794,01	1 694 224,16

Le compte 7788 retrace les remboursements par la FNCCR des frais de l' élu représentant Hérault énergies.

Produits exceptionnels (77) :

LIBELLE	2018	2019
DEDITS ET PENALITES PERCUES	192 714,64	77 588,82
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR O	60 374,61	0,00
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	4 320,00	0,00
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOB.	1 200,00	29 300,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	896 298,37	293 122,17
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS -CEE	103 502,63	116 690,73
TOTAL	1 258 410,25	516 701,72

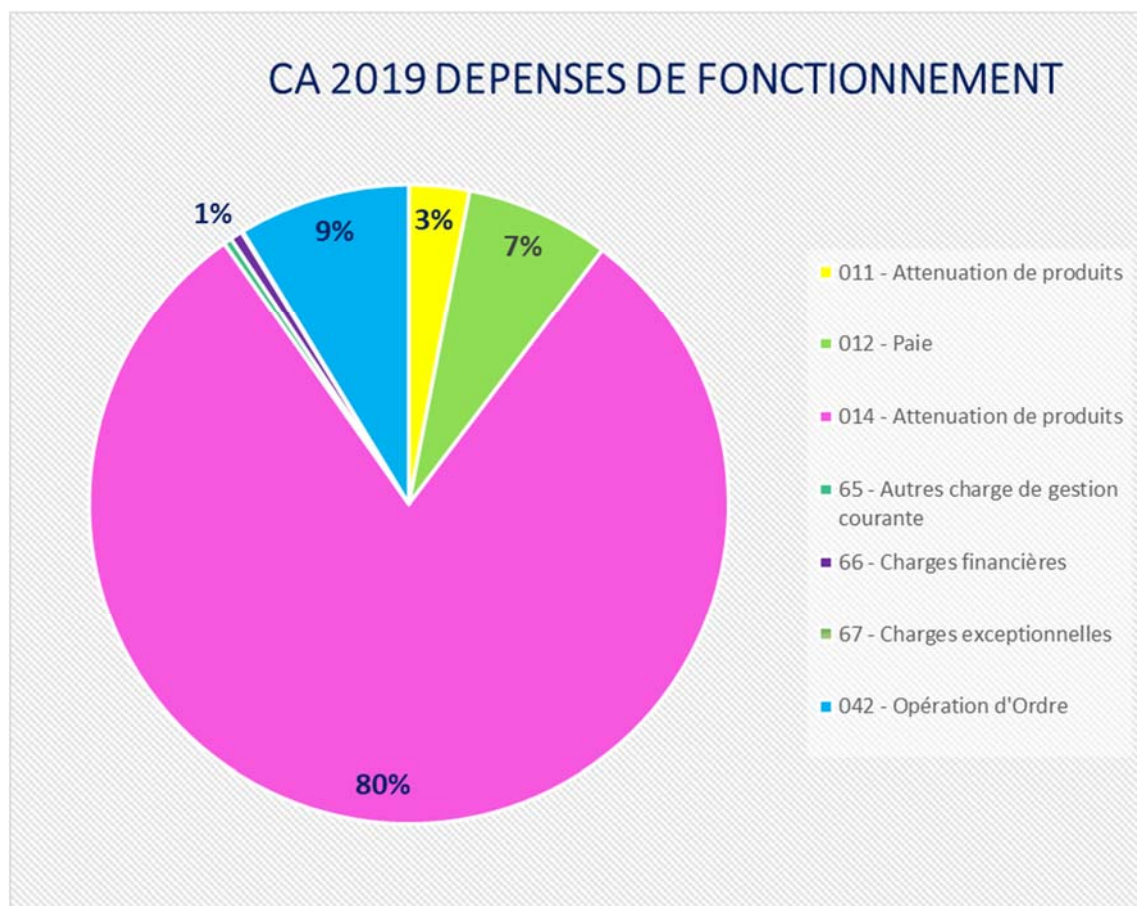
La plus forte variation se situe sur les produits exceptionnels divers qui ont enregistré en 2018 les remboursements des annuités d'emprunts des communes membres des SIE intégrés à Hérault Energies.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 18.143.059 ,73 €. Elles sont en augmentation de 75 % par rapport à 2018.

Cette hausse est dû au rattrapage des reversements des trimestres de TCFE non versés aux communes (2017 et 2018) pour près de 5,7 M€.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2018	CA 2019	Evolution %
011 - Attenuation de produits	463 704,29	554 483,87	19,58%
012 - Paie	1 295 249,51	1 323 058,02	2,15%
014 - Attenuation de produits	5 305 003,61	14 487 270,07	173,09%
65 - Dotations et participations	71 901,00	75 921,53	5,59%
66 - Autres produits de Gestion Courante	225 828,49	110 137,08	-51,23%
67 - Produits exceptionnel	1 043 969,38	13 692,43	-98,69%
042 - Opération d'Ordre	1 961 908,47	1 578 496,76	-19,54%
TOTAL	10 367 564,75	18 143 059,76	75%



Charges à caractère Général (011) :

Ces dépenses directement liées au fonctionnement de Hérault Energies ont augmenté de 19,58 % en 2019.

Cette variation est liée à des études et audits notamment financier et organisationnel ainsi que l'assistance pour la négociation des nouveaux contrats de concession.

On peut noter également une augmentation des frais de formation liée à l'arrivée de nouveaux agents.

Dépenses de Personnel (012) :

La masse salariale augmente de 2,1 %.

Le ratio charges de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement se situe à 8%.

Mais il n'est pas significatif, 2019 étant une année exceptionnelles en raison du rattrapage de reversement de TCFE. Ce ratio pourrait se situer autour de 12 % en lissant le caractère exceptionnel de 2019.

Atténuation de produits (014) :

Reversement aux collectivités d'une partie du produit de la TCFE pour 14.416.689,91€ et des CEE pour 70.580,26€.

Autres charges de gestion courante (65) :

Ce chapitre en augmentation de 5,6 % retrace les éléments suivants :

- versement des indemnités et cotisation des élus pour (45 898,74€)
- subventions aux associations pour 6.287,5 € (GEFOSAT, COOPERE, ALE)
- admissions en non-valeur 20.145,96 €

Charges financières (66) :

Ce chapitre est en forte diminution (51,2 %) en raison d'une année 2018 intégrant la régularisation des charges financières de syndicats d'électrification dissout.

Charges exceptionnelles (67) :

En 2018 ce chapitre était surdimensionné en raison de la prise en compte du reversement de la Trésorerie des syndicats dissouts.
En 2019 on retrouve seulement les annulations de titres sur exercices antérieurs pour 9.054,93 € et les paiements de sinistres pour 4.637,50 €.

Opération d'ordre entre section (042) :

Ce chapitre enregistre les écritures de cessions de biens ici 29.300 € (6 véhicules) et les dotations aux amortissements pour 1.549.196,76 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'Investissement

Les recettes de la section d'investissement ont atteint 21.998.314.67€. Elles sont en augmentation de 36,8 % par rapport à 2018.

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	CA 2018	CA 2019	Evolution %
10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	866 901,19	3 711 054,68	328,08%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 274 482,61	9 213 199,51	-0,66%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	5 000 000,00	-
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 702,08	18 068,61	388,07%
23 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 075,22	38 229,15	23,02%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 054 911,62	995 287,22	-5,65%
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	107 798,70	302 164,34	180,30%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 961 908,47	1 578 496,76	-19,54%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2 775 476,62	1 141 514,40	-58,87%
TOTAL	16 076 256,51	21 998 014,67	36,84%

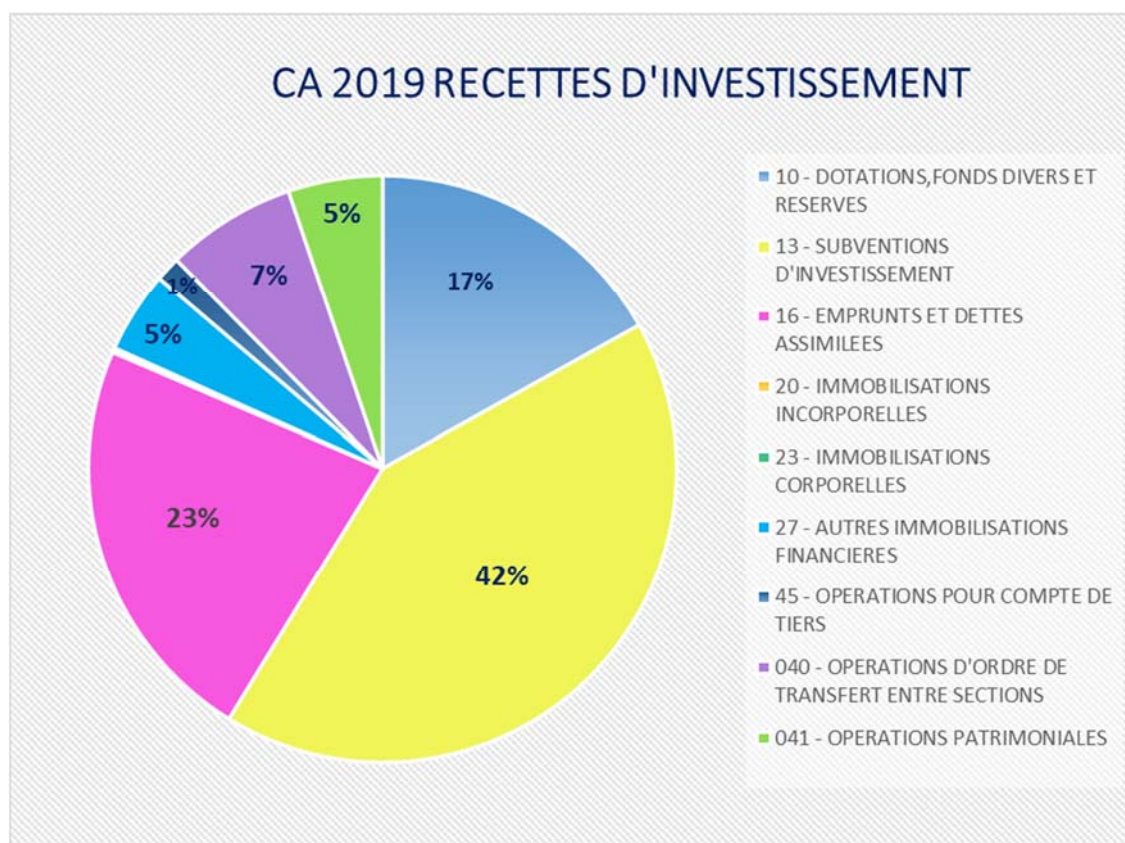
Les principales recettes sont constituées par :

- Les subventions et participations pour un montant de **9.213.199,51 €** en baisse de moins de 1%.

FACE	1 804 274,40 €	-30,3%
REGION	9 340,92 €	238,9%
DEPARTEMENT	656 083,32 €	-5,6%
COLLECTIVITES	6 065 102,69 €	14,6%
CONCESSIONNAIRE ART 8	678 398,18 €	-2,5%

- Les emprunts et dette avec l'emprunt sollicité en 2019 pour un montant de **5.000.000 €**
- Les excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de **2.920.556,04 €**
- Le remboursement de la TVA (chapitres 10 FCTVA et 27 Droit à déduction) pour **1.785.785,86 €**
- Les recettes d'amortissement pour **1 578.496,76 €**
- Les recettes relatives aux opérations pour compte de tiers **302.164,34 €**
- Les opérations patrimoniales (recettes d'ordre) **2 775 476,62 €**

En 2019 les subventions et participations représentent 42 % des recettes d'investissement. Les participations des collectivités en représentent à elles seules 28 %.



Dépenses d'Investissement

Les dépenses de la section d'investissement ont atteint 20.168.037.90€, y compris le déficit antérieur. Elles sont en baisse de 1,7% par rapport à 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	CA 2018	CA 2019	Evolution %
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	865 931,85	4 549 586,23	425,40%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	223 467,94	31 100,76	-86,08%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	637 560,30	323 731,48	-49,22%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	505 199,66	377 088,84	-25,36%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 877 678,99	1 519 250,11	-19,09%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 691,50	84 996,54	52,62%
23 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 264 351,18	11 460 974,17	-13,60%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	65,29	
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	302 143,00	679 430,08	124,87%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2 775 476,62	1 141 814,40	-58,86%
TOTAL	20 507 501,04	20 168 037,90	-1,7%

L'année 2018 a été exceptionnelle en termes d'investissement. L'exercice 2019 reste à un fort niveau d'équipement, dont voici le détail :

	2018	2019	Evolution
RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	1 815 074,64	1 462 416,05	-19,4%
RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC TRANSFERT DE COMPETENCE	4 004 548,56	2 981 587,41	-25,5%
RESEAU ELECTRICITE	6 065 916,57	5 622 861,91	-7,3%
RESEAU TELECOMMUNICATION	1 378 811,41	1 394 108,80	1,1%
	13 264 351,18	11 460 974,17	

Le chapitre 204 se répartit en plusieurs autorisations de programmes :

	2018	2019	Evolution
HE2013	25 031,00		-100,0%
HE2014	38 303,00	0,00	-100,0%
HE2015	110 371,80	14 554,52	-86,8%
HE2016	785 577,31	155 518,37	-80,2%
HE2017	816 375,45	545 747,02	-33,1%
HE2018	102 020,43	742 838,20	628,1%
HE2019		60 592,00	
	1 877 678,99	1 519 250,11	

BUDGET ANNEXE PRESTATION DE SERVICES

Le résultat 2019 de ce budget est de **5.506,86 €** en section d'exploitation.

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	20 982,45
RECETTES	21 021,16
Résultat de Fonctionnement	38,71

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2018)	Résultat exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	5 468,15	38,71	5 506,86
Total	5 468,15	38,71	5 506,86

Ce budget retrace les activités soumises à TVA.

Il n'y a pas de section d'investissement sur ce budget.

Les dépenses concernent les charges à caractère général nécessaires pour la réalisation des prestations auprès des collectivités, ainsi que la part des salaires et charges des agents qui réalisent ces missions. Elles sont en augmentation de 3% en 2019.

- Dépenses à caractère général	11.766,50 €
- Salaire personnel affecté	9.215,95 €

Les recettes 2019 sont exclusivement constituées des participations des collectivités aux diverses prestations réalisées par les services (20.115,28 €).

BUDGET ANNEXE IRVE

Ce budget annexe a été créé en 2016 pour retracer les activités liées à l'implantation des infrastructures de rechargement de véhicules électriques. Il est soumis à TVA.

Le déficit global de clôture des deux sections s'élève à la fin de l'exercice 2019 à la somme de 107.032,37€€, montant identique à celui du compte de gestion.

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	204 582,42
RECETTES	117 632,65
Résultat de Fonctionnement	-86 949,77

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	626 924,64
RECETTES	606 842,04
Résultat d'Investissement	-20 082,60

Résultats d'exécution du budget (hors Restes à Réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2018)	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	-258 844,05		-20 082,60	-278 926,65
Fonctionnement	-78 555,43		-86 949,77	-165 505,20
Total	-337 399,48	0,00	-107 032,37	-444 431,85

Restes à Réaliser

DEPENSES	46 005,66
RECETTES	414 935,20
Solde	368 929,54

Résultats avec Restes à Réaliser

	Résultat à la clôture	Solde Restes à réaliser	Résultats avec RAR
Investissement	-278 926,65	368 929,54	90 002,89
Fonctionnement	-165 505,20	0,00	-165 505,20
Total	-444 431,85	368 929,54	-75 502,31

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement en 2019, hors déficit antérieur, s'élèvent à 204.582,42€.

Elles concernent pour la part réelle :

Participation aux charges de fonctionnement des communes	2.686,89€
Etudes	186,00€
Dépenses d'électricité	60.623,91€
Frais de tenue de compte et gestion de la clientèle	45.879,79€
Frais de maintenance et de réparation	22.330,83€
Petit matériel	380,00€

Les dépenses d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements pour 72.215,00 €.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement en 2019 s'élèvent à 117.632,65€.

Elles concernent :

Recettes de chargement des bornes	32.411,98€
Contribution des communes aux dépenses de fonctionnement des bornes	52.491,67€

Les recettes d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions pour 32.729,00 €.

Dépenses d'Investissement

Les dépenses d'investissement 2019 s'élèvent à 626.924,64€.

Elles se composent principalement en réel de :

Frais d'études	5.484,22€
Travaux de raccordement	34.958,85€
Fourniture et pose des bornes	164.747,39€

Une écriture de régularisation d'imputation erronée équilibrée en dépense et recettes pour 382.018,02€.

Les dépenses d'ordre concernent les reprises de subvention (32.729€) et l'intégration des études aux travaux (6.987,16€).

Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement 2019 s'élèvent à 606.842,04€

Elles se composent principalement en réel de :

Participation des collectivités	127.837,59€
Remboursement sinistres	13.584,27€

Les dépenses d'ordre concernent les amortissements des biens (72.215€) et l'intégration des études aux travaux (6.987,16€)